

## بطاقة إرشادات تتعلق بطلب الحصول على شهادة إمضاء إلكتروني

## Fiche de renseignements relative à une demande de certificat de Signature Electronique

## Type d'opération

## نوع العملية

Nouvelle demande

أول مطلب

Renouvellement

تجديد

Validité 1 an

صلوحية سنة واحدة

Validité 2 ans

صلوحية سنتين

الاسم و اللقب أو الاسم الاجتماعي	
<b>Nom et prénom ou Raison Sociale</b>	
اسم و لقب المسؤول الأول	
<b>Nom et Prénom du Premier Responsable</b>	
الهاتف	
<b>Téléphone</b>	
الفاكس	
<b>Fax</b>	
العنوان الإلكتروني	
<b>E.Mail</b>	
العنوان و الترقيم البريدي	
<b>Adresse et code postal</b>	
رقم التسجيل بالدفتر التجاري	
<b>N° du registre de commerce</b>	
الرقم الجبائي	
<b>Matricule fiscal</b>	
عدد الشهادات الإلكترونية المطلوبة	
<b>Nombre de certificat électronique à générer</b>	

## Liste des demandeurs des certificats :

## قائمة طالبي الشهادات الإلكترونية:

الاسم و اللقب	رقم بطاقة التعريف الوطنية	الوظيفة	العنوان الإلكتروني
Nom et Prénom	N° C.I.N	Fonction	E.MAIL

## Pièces à fournir :

## الوثائق المطلوبة:

- (1) Extrait du registre de commerce (\*).
- (2) Copie de la pièce d'identité du demandeur du certificat.
- (3) Copie de la décision de la nomination du Premier Responsable.
- (4) Accusé de paiement de redevances fixes selon les tarifs en vigueur\*\*.

- (1) نسخة من السجل التجاري (\*).
- (2) نسخة من بطاقة تحديد الهوية لطالب الشهادة.
- (3) نسخة من قرار تعيين المسؤول الأول للمؤسسة.
- (4) ما يفيد دفع المعاليم الثابتة حسب التعريف المعمول بها\*\*.

تونس في .....

ختم و إمضاء المسؤول الأول عن المؤسسة أو الهيكل

Signature et cachet du Premier Responsable de la Société ou de l'Organisme

## ملاحظة:

- حضور الشخص المعني بالأمر وختم المؤسسة إجباري عند تسليم الشهادة.

- تعمر بالفرنسية

- في حال عدم اكتمال المعلومات أو الوثائق، يقع رفض الملف ألبا.

(\*) : لم تمر على إستخراجه ثلاثة أشهر أو نسخة من رخصة المحل أو نسخة من القانون الأساسي بالنسبة للجمعيات.

(\*\*) : لا يقبل الإذن بالدفع إلا من قبل المؤسسات العمومية.

## Remarques :

- Lors de la remise du certificat, la présence physique et l'apport du Tampon de la société ou de l'organisme sont obligatoires.

- A remplir en Français

- Si le formulaire ou les documents sont incomplets, le dossier sera automatiquement rejeté.

(\*) : Daté de trois mois au plus ou Copie du patente ou de Statut pour les associations.

(\*\*) : Les bons de commandes ne sont acceptés que s'ils sont présentés par des établissements publics.

القطب التكنولوجي الغزالة - طريق رواد كم 3,5 - 2083 أريانة - الهاتف : +216 70 834 600 - الفاكس : +216 70 834 555

Parc technologique El Ghazala - Route de Raoued Km 3,5 - 2083 Ariana - Phone/Tel : +216 70 834 600 - Fax : +216 70 834 555

Site web / موقع و اب : www.certification.tn - e-mail : ance@certification.tn - MF : 723682/J/A/M/000

إرشادات حول طالب شهادة إمضاء إلكتروني  
Renseignement Relatifs au demandeur du certificat de Signature Electronique

N° de page.....رقم الصفحة

Type d'opération

نوع العملية

Nouvelle demande  أول مطلب  
Validité 1 an  صلاحية سنة واحدة

Renouvellement  تجديد  
Validité 2 ans  صلاحية سنتين

إسم و لقب طالب الشهادة	
Nom et prénom du demandeur du certificat	
الوظيفة	
Fonction	
المصلحة أو الإدارة	
Département ou Service	
رقم بطاقة التعريف الوطنية	
N° de la carte d'identité nationale	
الهاتف	
Téléphone	
الفاكس	
Fax	
العنوان الإلكتروني	
E.Mail(*)	
العنوان و الترقيم البريدي	
Adresse et code postal	
غرض	<input type="checkbox"/> CNSS <input type="checkbox"/> Télédéclaration Fiscale <input type="checkbox"/> Signature de messagerie
Domaine d'Application	<input type="checkbox"/> TTN <input type="checkbox"/> CCPNET <input type="checkbox"/> Autres :.....

Tunis le..... تونس في

Signature du demandeur du certificat إمضاء طالب الشهادة

ملاحظة:

- حضور الشخص المعني بالأمر وختم المؤسسة إجباري عند تسليم الشهادة.
- تعمر بالفرنسية
- في حال عدم اكتمال المعلومات أو الوثائق، يقع رفض الملف ألبا.
- (\*): العنوان الإلكتروني ضروري في حالة استعمال الشهادة لإمضاء التراسل الإلكتروني.

Remarques :

- Lors de la remise du certificat, la présence physique et l'apport du Tampon de la société ou de l'organisme sont obligatoires.
- A remplir en Français
- Si le formulaire ou les documents sont incomplets, le dossier sera automatiquement rejeté.

(\*): L'Adresse Mail est indispensable en cas d'utilisation du certificat pour la Signature de messagerie Electronique.

الاسم و اللقب Nom et Prénom	رقم بطاقة التعريف الوطنية N° C.I.N	الوظيفة Fonction	العنوان الإلكتروني E.MAIL

تونس في ..... تونس le

ختم و إمضاء المسؤول الأول عن المؤسسة أو الهيكل  
Signature et cachet du Premier Responsable de la Société ou de l'Organisme

## Obligations du demandeur

Le demandeur de certificat électronique a les obligations suivantes :

- Communiquer des informations exactes lors de son enregistrement auprès de sa société qui procédera à la demande de certificat auprès de l'ANCE, ainsi que toute modification de celles-ci.
- Protéger son support de stockage sécurisé contre toute détérioration physique.
- Protéger le code d'activation (code PIN) de toute perte et divulgation, ne jamais associer son support de stockage sécurisé et le code d'activation.
- Respecter les conditions d'utilisation de sa clé privée et du certificat correspondant conformément aux textes législatifs (voir référence).
- Demander à sa société ou à l'ANCE la révocation de son certificat dès l'occurrence d'une des causes définies dans la section causes de révocation.

La responsabilité de l'ANCE ne sera pas engagée si le demandeur, ou le représentant légal de la société, a négligé ou tardé d'informer de tout événement ou modification susceptibles de modifier les pouvoirs du demandeur.

## Renouvellement du certificat électronique

Si Les informations concernant une demande de certificat électronique sont modifiées par rapport au dossier d'enregistrement précédent alors le mandataire doit refaire un dossier d'enregistrement complet.

## Causes de révocation

La révocation du certificat doit être demandée dans les cas suivants :

- Tout événement affectant les pouvoirs du demandeur.
- Les informations du demandeur figurant dans son certificat ne sont plus en cohérence avec l'utilisation prévue du certificat et ce avant l'expiration normale du certificat.
- Le demandeur n'a pas respecté les modalités applicables d'utilisation du certificat
- La clé privée (support de stockage sécurisé) du demandeur est suspectée de compromission, est compromise, est perdue ou est volée ;
- Le certificat de l'Autorité de Certification ANCE doit être révoqué.
- Le décès, la cessation d'activité ou l'incapacité dûment constatée du demandeur.

Un certificat peut être révoqué à l'initiative de l'ANCE ou du demandeur dans les cas suivants :

- Décision de changement de composante de l'ANCE.
- Suite à non-conformité des procédures.

Le certificat dont la révocation a été demandée à l'ANCE est placé sans délai dans la liste de certificats révoqués (LCR). La LCR est publiée et accessible au public sur des serveurs disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. [https://www.certification.tn/crl\\_mail.crl](https://www.certification.tn/crl_mail.crl) , [https://www.certification.tn/crl\\_web.crl](https://www.certification.tn/crl_web.crl)

Le recouvrement du certificat électronique est gratuit après la livraison pour une période de 60 jours. Passée cette période le recouvrement devient payant et il coûte 10 dinars hors taxes.

## Références

Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions de la présente procédure, son exécution sera régie par la loi n° 2000-83 du 9 Août 2000, relative aux échanges et au commerce électronique (JORT N° 64 du 11 août 2000), l'arrêté du Ministre des Technologies de la Communication du 19 juillet 2001 fixant les données techniques relatives aux certificats électroniques et leurs fiabilité (JORT N° 60) et l'arrêté du Ministre des Technologies de la Communication du 19 juillet 2001 : relatif au dispositif de création de la signature électronique (JORT N° 60).